

11 mars 2019

## Boycott du CTSA commun Caen-Rouen

Bonjour à toutes et à tous,

Les organisations syndicales représentées au CTSA de l'académie de Caen et au CTSA de l'académie de Rouen, ont pris la décision unanime de ne pas siéger au « CTSA conjoint » prévu le lundi 11 mars.

En effet, sur le plan réglementaire et l'analyse que nous faisons de l'article 11 du décret 2011-184, nous pensons que l'administration n'est pas en capacité de réunir conjointement le CTSA de l'académie de Caen et le CTSA de l'académie de Rouen.

Enfin, sur le plan social, **unaniment opposés au projet de fusion, cette proposition de réunion conjointe nous apparaît au pire comme une provocation inutile, au mieux comme une maladresse malvenue**, en regard de la mobilisation toujours croissante des personnels s'opposant à cette fusion.

Nous appelons l'ensemble des personnels à participer aux initiatives prévues pour stopper la fusion, notamment celles du **jeudi 14 mars : 13h15, rassemblement devant le rectorat, 14h : AG des personnels à l'amphi du rectorat.**

Bien cordialement,

Pour l'intersyndicale, A&I-UNSA, SNASUB-FSU, SGEN-CFDT et FNEC-FP-FO.

Olivier Buon

Secrétaire général du SGEN-CFDT de l'académie de Caen